



<https://latribunelibre.com/emploi/conseiller-clientele-banque-f-h>

CONSEILLER CLIENTÈLE BANQUE F/H

Description

En tant que collaborateur, votre mission consiste à dépasser la simple satisfaction des clients.

Voici vos principales missions pour y parvenir :

- Accueillir et conseiller la clientèle sur les produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.
- Développer, gérer et fidéliser un portefeuille de clients, en assurant un suivi régulier de leurs besoins financiers.
- Assurer le suivi des opérations bancaires courantes (virements, prélèvements, etc.) et traiter les demandes des clients.
- Veiller au respect des réglementations bancaires et financières dans toutes les transactions et opérations effectuées avec les clients.

Vous intervenez en tant que réel partenaire et serez l'**interlocuteur privilégié de vos clients**.

Qualifications

Vous possédez un diplôme **Bac+2 minimum**, votre **nature commerciale** est inhérente à votre personnalité, et la **satisfaction client** est une valeur à laquelle vous attachez une grande importance.

De plus, vous possédez une première expérience sur un poste de Chargé(e) de clientèle en banque ou assurance.

Vous êtes animé(e) par un **esprit collectif** et êtes particulièrement motivé(e) pour relever de nouveaux défis, alors vous possédez le profil idéal pour devenir un conseiller clientèle.

Votre orientation commerciale innée, votre sens de la relation client et votre esprit d'équipe et sont des atouts précieux pour exceller dans ce nouveau challenge.

A compétences et qualifications égales, la priorité sera donnée à une personne bénéficiant d'une RQTH (ou autre titre BOETH).

Avantages :

- Primes d'intéressement et de participation
- Tickets restaurants

Organisme employeur

NEXTGEN RH

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

33243, LIBOURNE, LIBOURNE,
France

Salaire de base

28000 € - **Salaire de base**
39000 €

Date de publication

6 septembre 2024 à 13:02

Valide jusqu'au

06.10.2024

- Possibilité de télétravail
- Prise en charge à hauteur de 66% de vos frais de transports en commun ou de vélos électriques mis à disposition
- Avantages Comité d'Entreprise
- Avantages bancaires